

Application de l'article 51 du Règlement d'Ordre intérieur du Conseil communal.
Interpellation de F. CARLIER, Conseillère communale, relative au déplacement des chats errants sur un nouveau terrain.

F. CARLIER donne lecture du texte suivant :

F. CARLIER geeft lezing van de volgende tekst:

Les bénévoles de terrain sont en train de sérieusement craquer physiquement et psychologiquement et la Commune ne les aide pas, bien au contraire : le terrain, il y a peu encore, qui servait de terre d'accueil pour les chats errants a été vendu au « Port de Bruxelles » et le service communal « Plantations » a démoli et rasé les abris pour chats que les bénévoles avaient payé et placé de leurs propres deniers sur ce terrain. La fameuse roulotte mise à disposition par la Commune a été déplacée du côté de Neerpede mais il est très compliqué de déplacer des chats errants qui avaient leurs habitudes sur l'autre terrain.

La nourriture des chats errants a un coût, je pense que la Commune devrait organiser davantage de collectes pour aider les bénévoles qui paient tout cela de leur poche.

La Commune est-elle dans l'incapacité de fournir des terrains non-bâtissables et loin de la circulation pour les chats errants ?

De plus, sur ces terrains, vivent également des hérissons et des renards, toute une faune protégée que le service « Espaces verts » a perturbé, voire détruit en rasant ce terrain sans discernement et avant de trouver une solution acceptable.

La misère féline ne touche malheureusement pas grand monde et c'est regrettable parce qu'il existe des solutions mais ce qu'il vous manque, je crois, c'est la volonté tout simplement.

Mes questions sont les suivantes :

Le Collège va-t-il mettre à dispositions des chats errants un terrain au calme et de dimensions acceptables ?

Le service « Espaces verts » va-t-il remplacer les abris détruits ?

Peut-on également envisager une aide en nourriture pour permettre aux bénévoles de nourrir les chats ?

Madame l'Echevine KAMMACHI donne lecture de la réponse suivante:

Mevrouw de schepen KAMMACHI geeft lezing van het volgende antwoord:

Je remarque quelques approximations dans votre question. Je vais donc d'abord rappeler quelques faits objectifs qui n'ont apparemment pas été portés à votre connaissance par vos informateurs.

Je tiens à rappeler que nous avons une convention avec l'asbl « Every Cats » qu'il a fallu rompre pour cause de non-respect des termes de la convention par l'asbl. Néanmoins, et par souci de protection et de bien-être des chats errants, nous avons autorisé l'asbl à laisser 5 cabanes à chats sur le terrain de la « Marina ».

Au final, ce sont entre 8 et 10 cabanes à chats qui ont été laissées sur le terrain. Encore une fois, c'est soucieux du bien-être des chats errants que nous n'avons rien dit et laissé ces cabanes à chats sur le terrain. Donc non, les cabanes à chats n'ont pas été enlevées !

Par ailleurs, et concernant les abris pour chats errants, nous avons démarré, en partenariat avec « Help Animal » et dans le cadre de l'appel à projet que nous avons lancé, la réalisation d'abris standardisés. Certains ont déjà été installés et nous souhaitons étendre l'initiative.

Nous avons récemment dû débroussailler une partie du terrain suite à une plainte du propriétaire de la « Marina » car il y avait des rats, en partie dû à la nourriture pour chats laissée sur place par l'asbl.

Et je dis bien « une partie » du terrain car, en effet, tout le terrain n'a pas été débroussaillée pour laisser des cabanes à chats sur site et dans la broussaille afin de permettre aux chats errants d'être protégés.

Par contre, oui, nous allons devoir trouver un nouvel endroit dans le courant de 2024 car le terrain a été vendu. Nous travaillons à l'identification d'un terrain proche afin de ne pas perturber les chats errants. Une piste est actuellement à l'étude.

Concernant la roulotte, elle a été déplacée car elle était tout simplement squattée. Nous avons donc trouvé un terrain plus adéquat.

Concernant la nourriture, je tiens à rappeler que nous venons tout juste d'organiser une campagne de dons citoyens pour les refuges. La nourriture collectée a été remise aux refuges. Un complément d'aide sera étudié en fonction des disponibilités budgétaires.